

Étude sur les conditions
académique, économique et professionnelle
des doctorants en psychologie :

vers une rémunération de l'internat !

Rapport n° 1





Fédération Interuniversitaire des Doctorants en Psychologie :

La Fédération Interuniversitaire des Doctorants en Psychologie (FIDEP) est un regroupement interuniversitaire d'étudiants de troisième cycle en psychologie.

La FIDEP a pour buts de promouvoir, développer et protéger les intérêts matériels, professionnels, culturels, pédagogiques et sociaux des doctorants en psychologie de la province de Québec.

Université Laval

Université de Montréal

Université du Québec à Chicoutimi

Université du Québec à Trois-Rivières

Université du Québec à Montréal

Université de Sherbrooke

Nous sommes fiers de dévoiler les résultats du plus important sondage réalisé par la FIDEP. Notre fédération est déterminée à rendre compte des conditions actuelles des doctorants en psychologie tant sur le plan académique et économique que sur le plan de leur avenir professionnel. Nous sommes particulièrement soucieux des difficultés que subissent les internes non rémunérés et de leur taux d'endettement lors de leurs premières années en tant que psychologues dans le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), le principal employeur des finissants en psychologie.

Geneviève Laberge

Présidente de la FIDEP

Table des matières

Contexte et objectifs	5
Méthodologie.....	6
Faits saillants.....	7
Condition académique des doctorants	9
Condition économique des doctorants	12
Condition professionnelle des doctorants.....	19
Conclusion.....	28

Contexte et objectifs

Contexte

Dès sa fondation, la FIDEP a eu pour objectif d'obtenir une rémunération juste et équitable de l'internat en psychologie. Celui-ci consiste en un an (1600 heures) de travail à temps plein supervisé et non rémunéré. Un volet à cet objectif est d'amasser de l'information sur les conditions de vie des étudiants de cycles supérieurs et des internes en psychologie. Depuis lors, la FIDEP reçoit de nombreux appuis tant du domaine universitaire que du domaine professionnel sans pourtant avoir obtenu une reconnaissance de la valeur des services fournis par les internes en psychologie.

Objectifs

Ce sondage a pour but de faire le point sur les conditions académique, économique et professionnelle des doctorants en psychologie afin que la FIDEP puisse appuyer ses revendications en faveur de la rémunération juste et équitable de l'internat dans le réseau public. L'objectif secondaire est de repérer les effets bénéfiques de la rémunération de l'internat sur l'attraction et sur la rétention de la main-d'œuvre en psychologie au MSSS.

Méthodologie

La présente étude a été réalisée par l'entremise d'Internet entre le **6 et le 17 février 2012**, auprès de **608 doctorants en psychologie** provenant de l'ensemble des dix universités québécoises offrant des programmes de cycles supérieurs reconnus par l'Ordre des psychologues du Québec.

Les répondants avaient accès au questionnaire de l'étude dans la langue de leur choix, soit l'anglais ou le français.

Un échantillon probabiliste de cette taille a **une marge d'erreur de $\pm 3,5\%$ 19 fois sur 20**.

Dans les tableaux, les nombres inscrits en **orange** sont significativement supérieurs aux autres et les

nombres inscrits en **bleu** sont significativement inférieurs aux autres.

L'utilisation du genre masculin a été adoptée afin de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire.

Les différents profils de doctorat en psychologie seront identifiés par les acronymes suivants :

Psychologie clinique	PsyD
Recherche et clinique	PhD-RI
Recherche	PhD-Rech
Psychologie communautaire	PhD-Comm

Faits saillants

Les internes ne sont pas rémunérés en échange des services professionnels qu'ils offrent.

Alors que la majorité des internes (72,3 %) ne sont pas rémunérés, le quart obtiennent une compensation en moyenne inférieure au salaire minimum.¹

La moyenne d'endettement prévu à la fin des études des doctorants en psychologie est de 21 023 \$.

La majorité des doctorants (59,8 %) termineront leurs études avec plus de 15 000 \$ de dettes d'études.

Les conditions salariales actuellement offertes dans le réseau public sont les principales barrières à l'attraction des futurs psychologues.

La grande majorité d'entre eux (80,9 %) n'envisagent pas y travailler en raison des conditions salariales offertes.

La rémunération d'un psychologue doit être au minimum de 50 000 \$ à 80 000 \$.

Les doctorants (89,0 %) croient que le salaire d'un psychologue diplômé doit commencer à plus de 50 000 \$, alors qu'un psychologue d'expérience doit avoir un salaire de plus de 80 000 \$ (90,1 %).

¹Il est à noter que certains milieux offrent un montant symbolique et que certains doctorants réalisent leur internat en milieu privé.

Une bourse durant l'internat conditionnelle à un engagement à travailler quelques années dans le réseau public inciterait les internes à continuer à y travailler.

Près des trois quarts des doctorants (71,6 %) considèrent qu'une bourse lors de l'internat en échange d'un engagement à travailler au MSSS les inciterait à y travailler.

Les doctorants seraient prêts à s'engager pour plus d'un an à travailler au MSSS si elle offrait une bourse d'internat en retour.

Alors que 92,3 % des doctorants sont prêts à s'engager pour plus d'un an, seulement 7,7 % croient qu'un engagement d'un an serait acceptable.

La rémunération de l'internat et la reconnaissance du travail de l'interne inciteraient les doctorants à choisir le réseau public comme employeur.

Alors que 90,7 % des doctorants croient qu'une rémunération de l'internat les inciterait à travailler dans le réseau public québécois au terme de leurs études, seuls 9,3 % croient qu'elle n'aurait pas d'effet sur leur choix.

La rémunération de l'internat doit être supérieure à 20 000 \$.

La majorité des doctorants (62,3 %) estiment à plus de 20 000 dollars une rémunération raisonnable de l'internat.

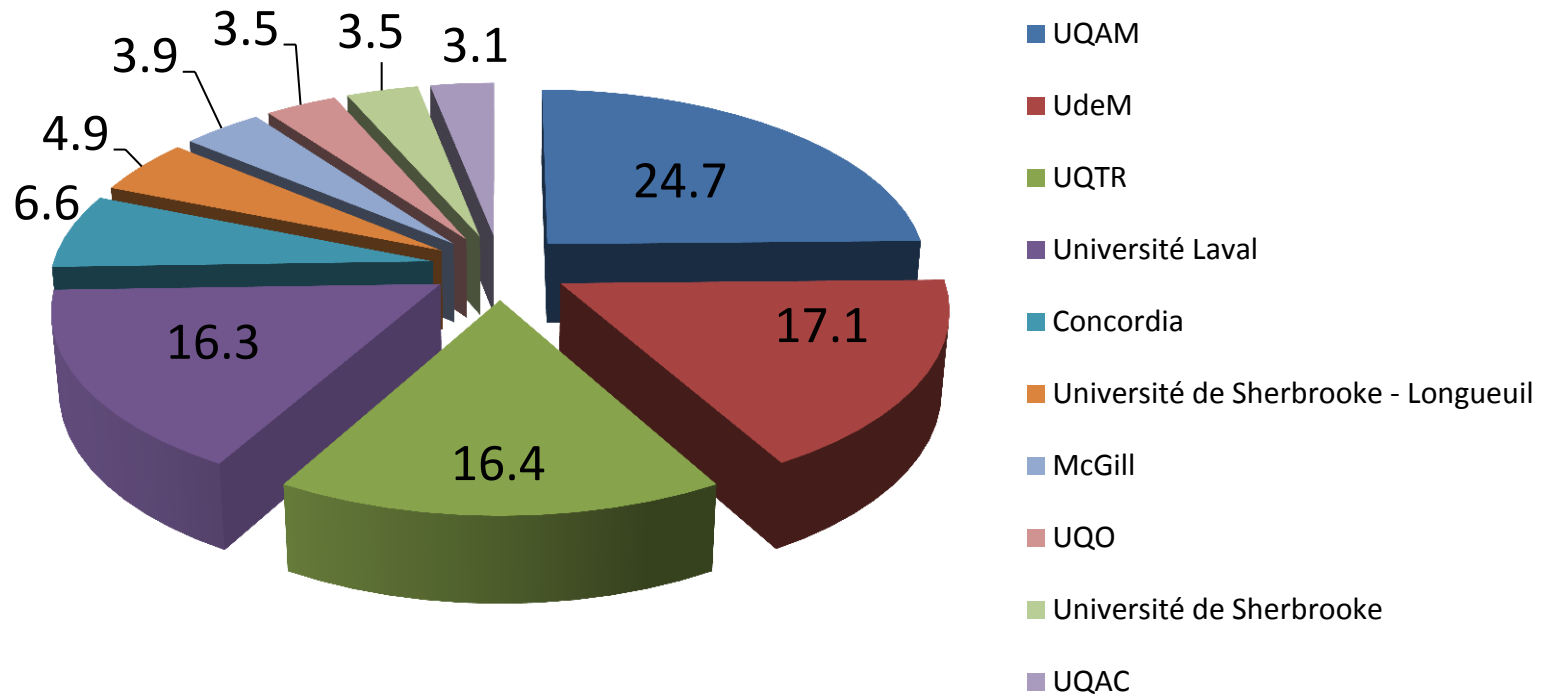
Condition académique des doctorants

La majorité des doctorants sont inscrits dans une des Universités du Québec.

La plupart des doctorants répondants étudient à l'Université du Québec à Montréal (24,7 %), à

l'Université de Montréal (17,1 %), à Université du Québec à Trois-Rivières (16,4 %) et à l'Université Laval (16,3 %).

Question 4. À quelle université étudiez-vous? (en pourcentage; N = 608)



La durée moyenne prévue des études doctorales en psychologie est de 4,8 ans.

Les programmes de doctorat en recherche-intervention et de psychologie communautaire ont une durée plus longue que les autres programmes (5,4 ans; 5,2 ans).

Le doctorat professionnel est d'une durée moins longue que les autres programmes de doctorat en psychologie (4,0 ans).

Ces résultats montrent que la durée d'un programme à l'autre peut varier grandement et ces différences doivent être considérées dans le calcul de l'Aide financière aux études, dans la rémunération des internats et dans la rémunération des psychologues nouvellement diplômés.

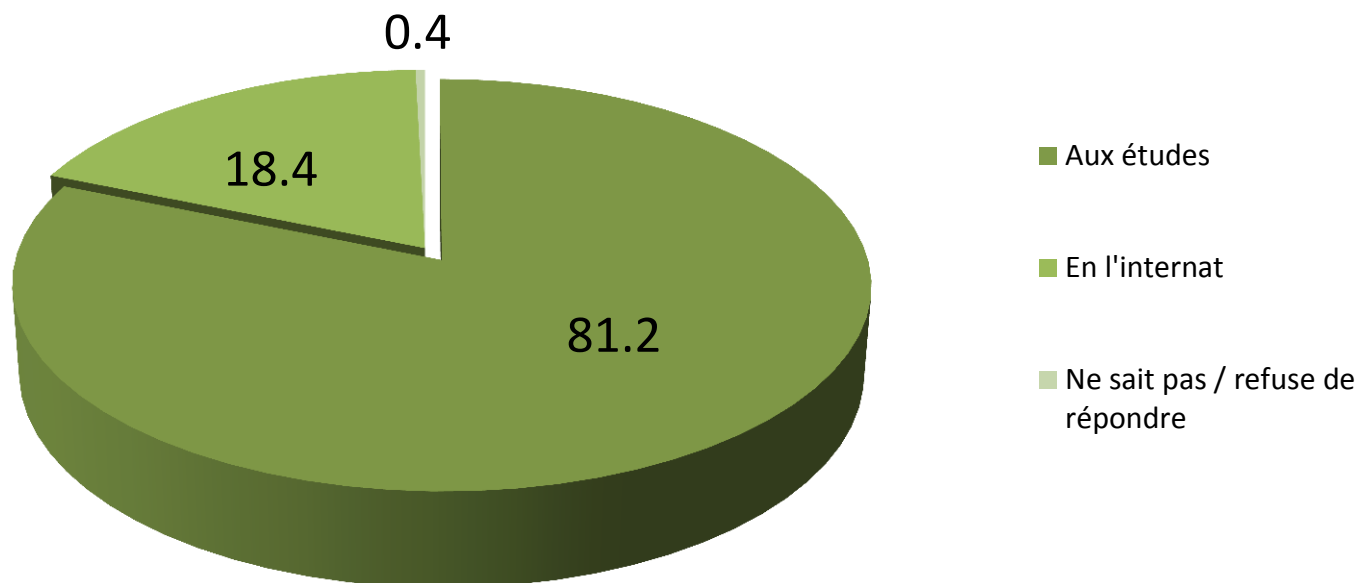
Questions 5. Quel est votre profil ? et 6. Votre programme prévoit combien d'années pour compléter le doctorat ? (moyenne selon le profil)

Profil	N	Moyenne (Écart-Type)
PsyD	236	4,0 (0,6)
PhD-Rech	54	4,4 (0,7)
PhD-Comm	6	5,2 (0,7)
PhD-RI	312	5,4 (0,7)
Tous les programmes	608	4,8 (1,0)

**La majorité des répondants sont
présentement aux études.**

Alors que 81,2 % des répondants sont
présentement aux études, 18,4 % travaillent dans
leur milieu d'internat.

Question 8. Êtes-vous présentement en internat? (en pourcentage; N = 608)



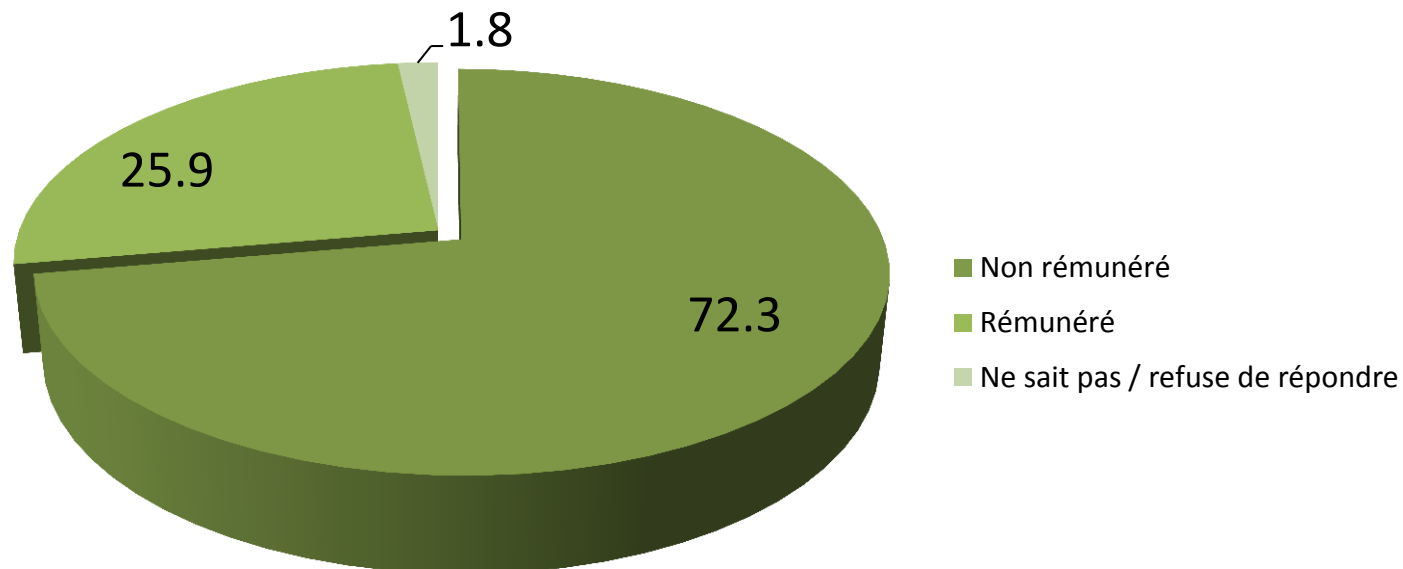
Condition économique des doctorants

Les internes ne sont pas rémunérés en échange des services professionnels qu'ils offrent.

Alors que la majorité des internes (72,3 %) ne sont pas rémunérés, le quart obtient une compensation pour les services qu'ils rendent à la clientèle.

Ces résultats montrent que la rémunération de l'internat est inéquitable et que des mesures doivent être prises afin que tous reçoivent la reconnaissance de leur travail.

Question 11. Votre internat est-il rémunéré? (en pourcentage; N = 112)



Les quelques internes rémunérés reçoivent en moyenne 10 592 \$ en échange de leurs services professionnels.

Les internes, lorsqu'ils sont rémunérés, reçoivent moins que le salaire minimum, soit l'équivalent de 8,15 \$ de l'heure.

Ces résultats montrent à quel point, même lorsque les internes sont rémunérés, ils ne reçoivent pas nécessairement une reconnaissance juste et équitable de leur compétence.

Question 12. Si vous avez répondu oui à la question précédente, quel montant recevez-vous pour votre internat?

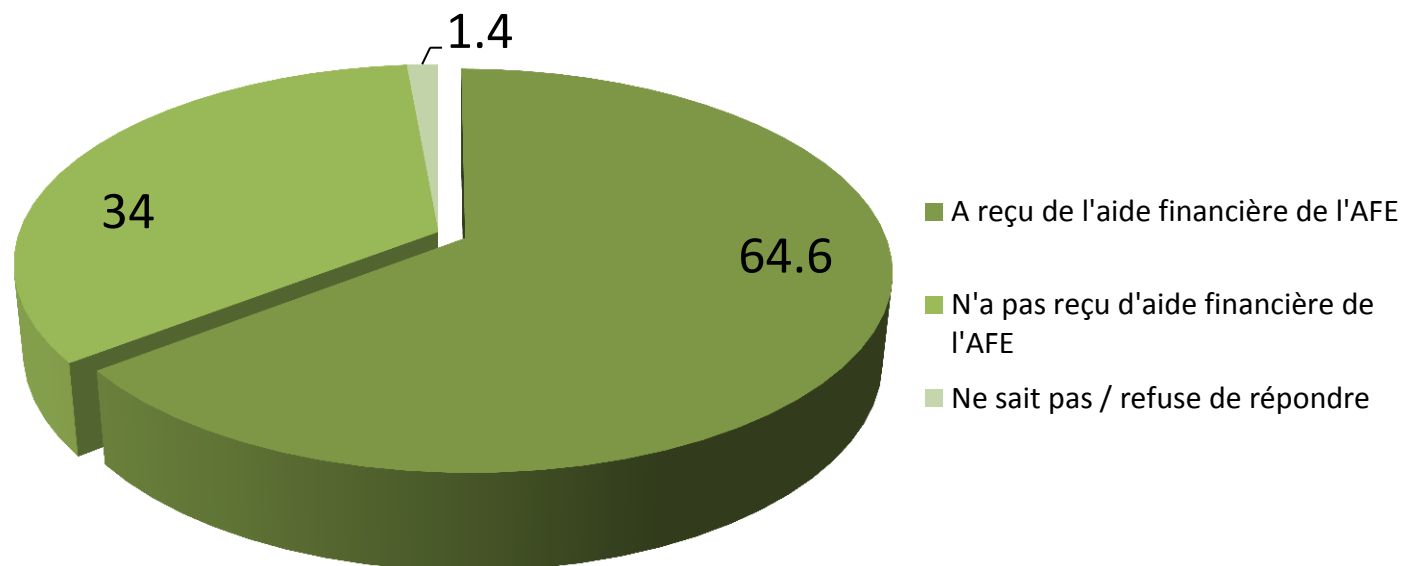
Programme	N	Moyenne (en dollars)	Écart-type (en dollars)
PsyD	9	8 491	12 476
PhD-Comm	3	22 543	19 037
PhD-RI	18	9 651	10 982
Total	30	10 592	12 463

L'Aide financière aux études (AFE) prête de l'argent à la plupart des doctorants en psychologie.

La majorité des doctorants (64,5 %) bénéficie d'un prêt financier du gouvernement par le biais de l'AFE.

Ces résultats montrent la dépendance des doctorants envers l'aide financière lorsqu'ils sont aux études ou en internat.

Question 15. Au cours de votre doctorat, avez-vous obtenu des prêts du programme gouvernemental de prêts/bourses (Aide financière aux études du gouvernement du Québec)? (en pourcentage; N = 608)



La moyenne d'endettement prévu à la fin des études des doctorants en psychologie est de 21 023 \$.

La majorité des doctorants (59,8 %) termineront leurs études avec plus de 15 000 \$ de dettes

d'études, ce qui totalise plus de 19 500 \$ de remboursement sur 15 ans avec 3,5 % de taux d'intérêt annuel.

Question 20. À la fin de vos études, vous prévoyez que votre niveau d'endettement total (incluant le baccalauréat) s'élèvera à :

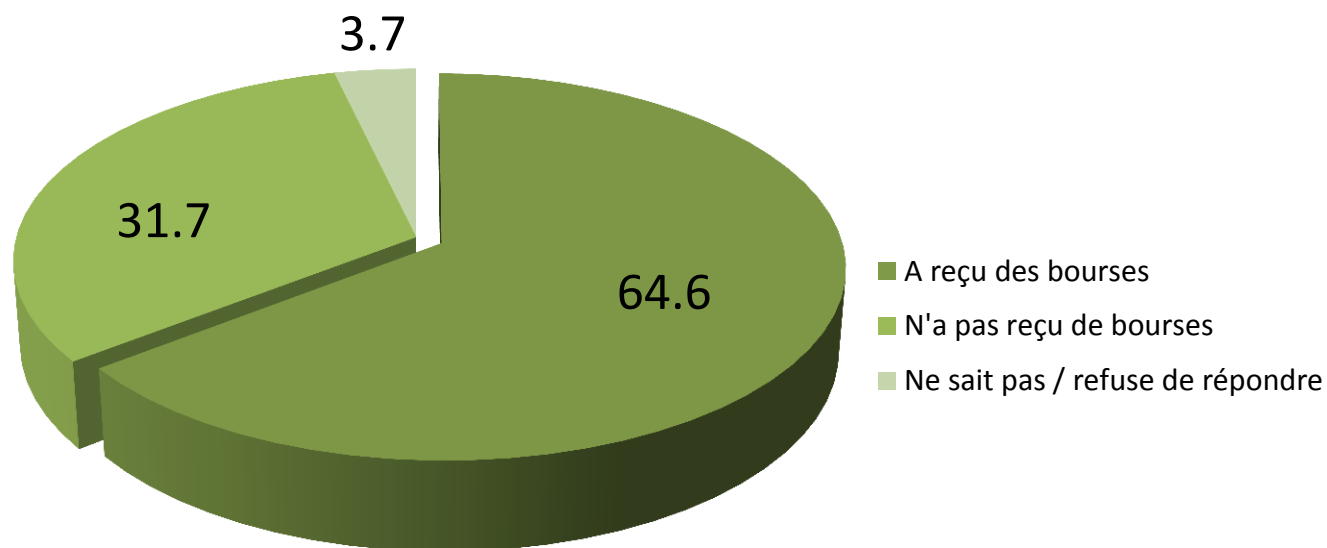
Endettement total (\$)	N	Pourcentage
0	64	11,0
0-10 000	115	19,7
10 000-15 000	56	9,6
15 000-20 000	59	10,1
20 000-25 000	63	10,8
25 000-30 000	46	7,9
30 000-35 000	47	8,0
35 000-40 000	46	7,9
40 000-45 000	29	5,0
45 000 et plus	59	10,1
Total	584	100,0

Toutes sources confondues, à peine plus de la moitié des doctorants touche une bourse au cours du doctorat.

Seulement 64,6 % des doctorants reçoivent des bourses (principalement de l'AFE, de leur

université, et des organismes subventionnaires). Pour ce qui est des bourses de l'AFE, le montant médian n'est que de 9 000\$. La rémunération de l'internat viendrait combler ce manque à gagner.

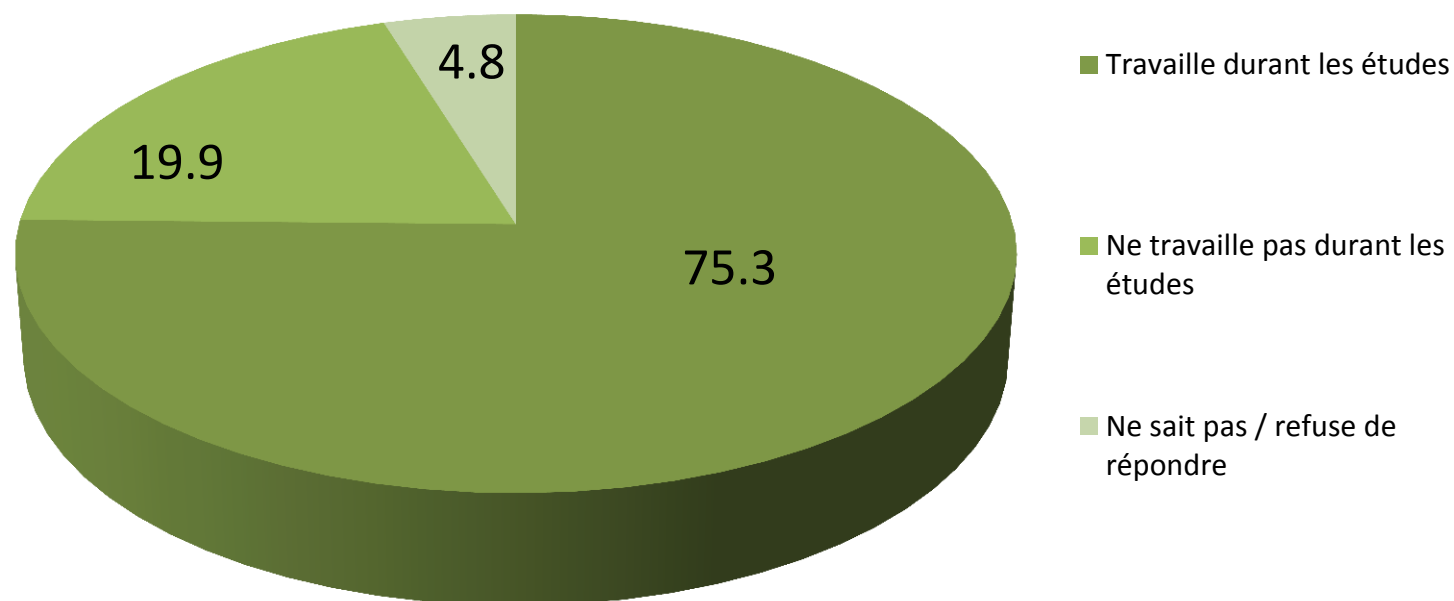
Question 22. Au cours de vos études doctorales, avez-vous reçu une/des bourses? (en pourcentage; N = 608)



La plupart des doctorants cumulent à la fois des obligations scolaires et professionnelles durant leurs études.

Alors que près des trois quarts des doctorants (75,3 %) travaillent durant les études, seulement 19,9 % ne travaillent pas.

Question 26. Avez-vous travaillé au cours de vos études doctorales? (en pourcentage; N = 608)



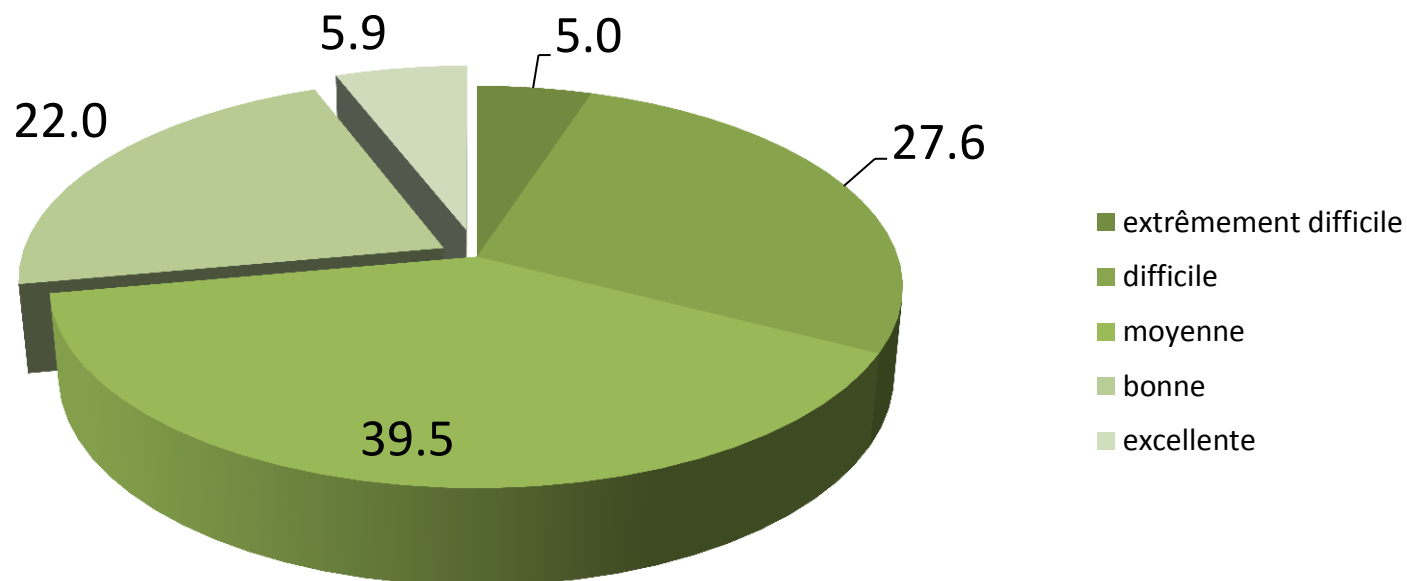
La majorité des doctorants n'ont pas une bonne situation financière.

Un tiers des doctorants décrivent leur situation financière comme difficile ou extrêmement difficile (32,5 %) et 39,5 % la décrivent comme moyenne.

Seulement un peu plus du quart des étudiants sont satisfaits de leur situation financière (27,9 %).

Ce portrait justifie les actions futures qui doivent être prises pour assurer de bonnes conditions financières aux doctorants, aux internes et aux jeunes psychologues.

Question 33. Vous considérez votre situation financière comme... (en pourcentage; N = 608)



Condition professionnelle des doctorants

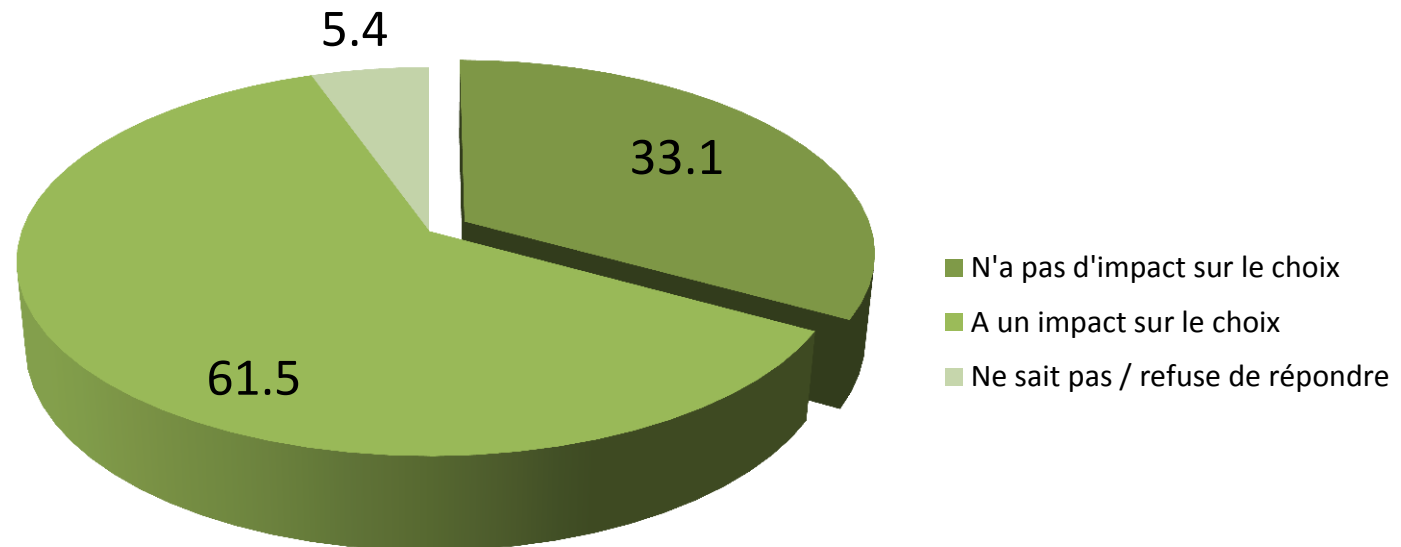
La situation financière des doctorants a un impact sur le choix de travailler ou non dans le milieu public à la fin des études.

La majorité des doctorants (61,5 %) affirment que leur situation financière actuelle aura un impact

sur leur choix de travailler dans le milieu public ou privé à la fin de leurs études.

Ces résultats confirment que l'endettement lié aux études et la rémunération des psychologues influencent l'orientation professionnelle à la fin des études.

Question 34. Votre situation financière actuelle aura-t-elle un impact sur votre choix de travailler dans le milieu public ou privé à la fin de vos études? (en pourcentage; N = 608)



Les doctorants souhaitent travailler au Québec sans nécessairement songer à le faire dans le réseau public à temps plein.

Alors que 85,3 % des doctorants affirment vouloir travailler au Québec, seulement le quart

(22,6 %) sont plutôt ou totalement d'accord avec le fait de travailler à temps plein au public.

Par contre, la moitié (50,5 %) d'entre eux sont plutôt ou totalement d'accord avec le fait de travailler dans le réseau public à temps partiel.

Question 35. Exprimez votre opinion face aux énoncés suivants... (en pourcentage; N=524)

	Au terme de mes études, je compte travailler au Québec	Au terme de mes études, je souhaite travailler à temps plein dans le réseau public québécois.	Au terme de mes études, je souhaite travailler à temps partiel dans le réseau public québécois.
Totalement désaccord	3,6	20,9	9,0
Plutôt désaccord	5,6	24,5	10,8
Moyennement d'accord	9,7	26,0	24,0
Plutôt d'accord	18,2	15,2	40,4
Totalement d'accord	57,4	7,4	10,1

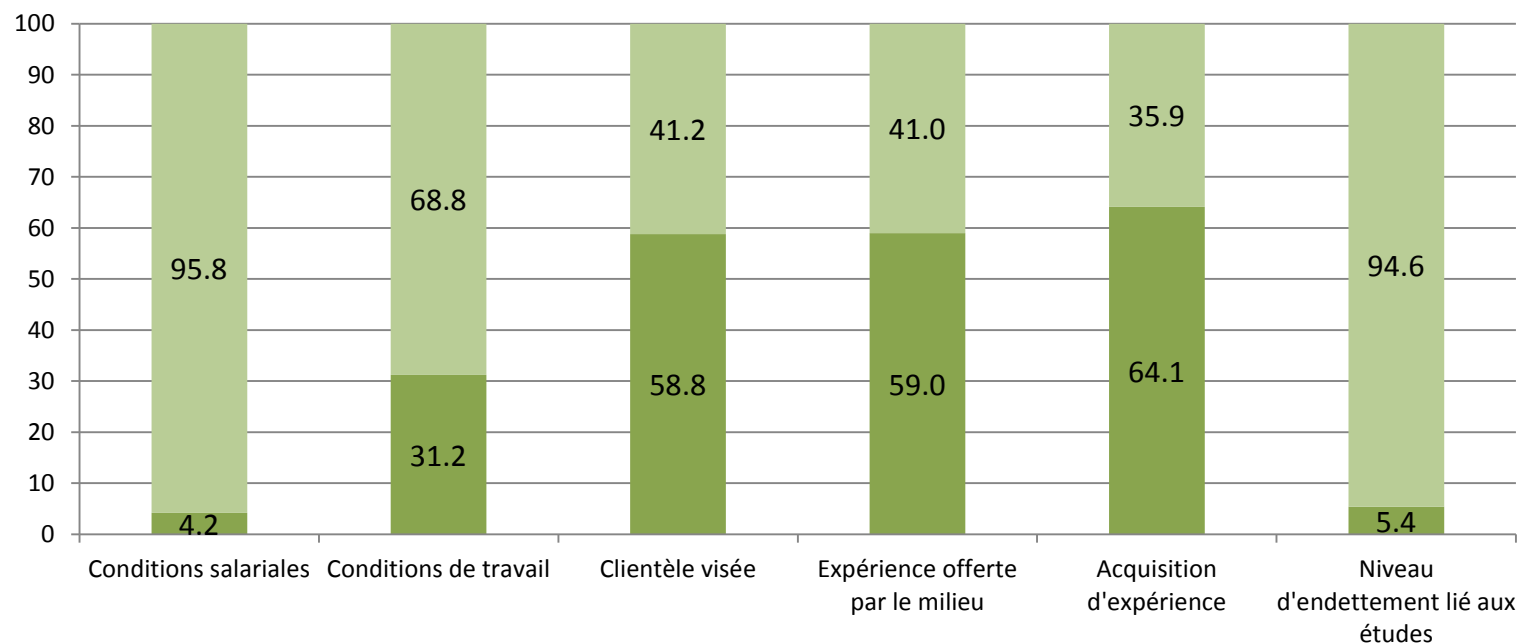
Les doctorants ont un intérêt envers le travail offert dans le réseau public pour acquérir de l'expérience et tirer des apprentissages du milieu.

La majorité des doctorants considèrent le réseau public comme un milieu de travail pour apprendre et acquérir de l'expérience (59,0 %; 64,1 %).

Seulement 4,2 % des doctorants considèrent le réseau public pour les conditions salariales offertes ou pour l'endettement lié aux études.

Ces résultats montrent qu'un remboursement des dettes d'études en échange d'un engagement à travailler dans le public permettrait de rendre plus attrayant le réseau. Une meilleure rémunération rendrait également plus attrayant ce milieu de travail.

Question 36. Au terme de mes études, je souhaite travailler dans le réseau public québécois pour les raisons suivantes. (en pourcentage; N = 554)



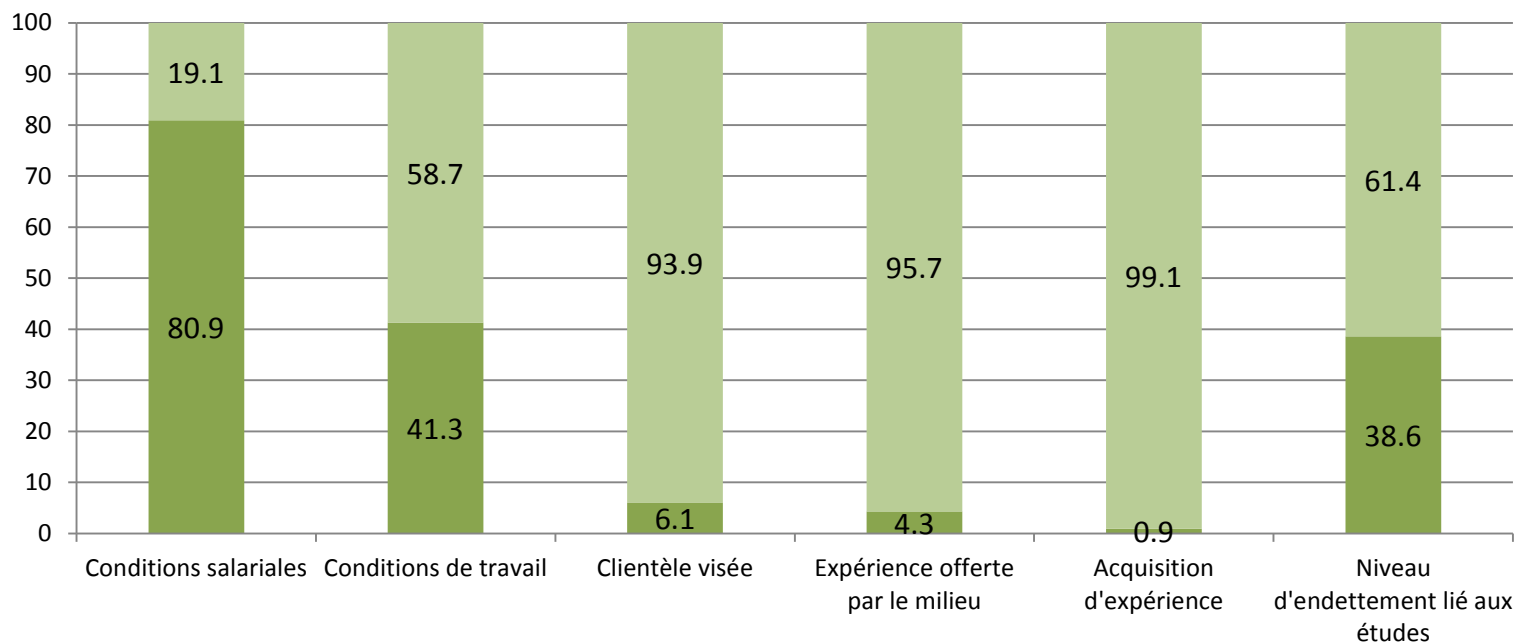
Les conditions salariales actuellement offertes dans le réseau public sont les principales barrières à l'attraction des futurs psychologues.

La grande majorité des doctorants (80,9 %) ne se dirigent pas vers une carrière dans le réseau public en raison des conditions salariales offertes.

C'est aussi plus du tiers (respectivement 41,3% et 38,6%) qui invoque comme raison les conditions de travail offertes dans le réseau public et le niveau d'endettement lié aux études.

Ces résultats montrent que le gouvernement doit agir sur l'endettement des étudiants en psychologie.

Questions 37. Au terme de mes études, je n'envisage pas de travailler dans le réseau public québécois pour les raisons suivantes. (en pourcentage; N = 554)

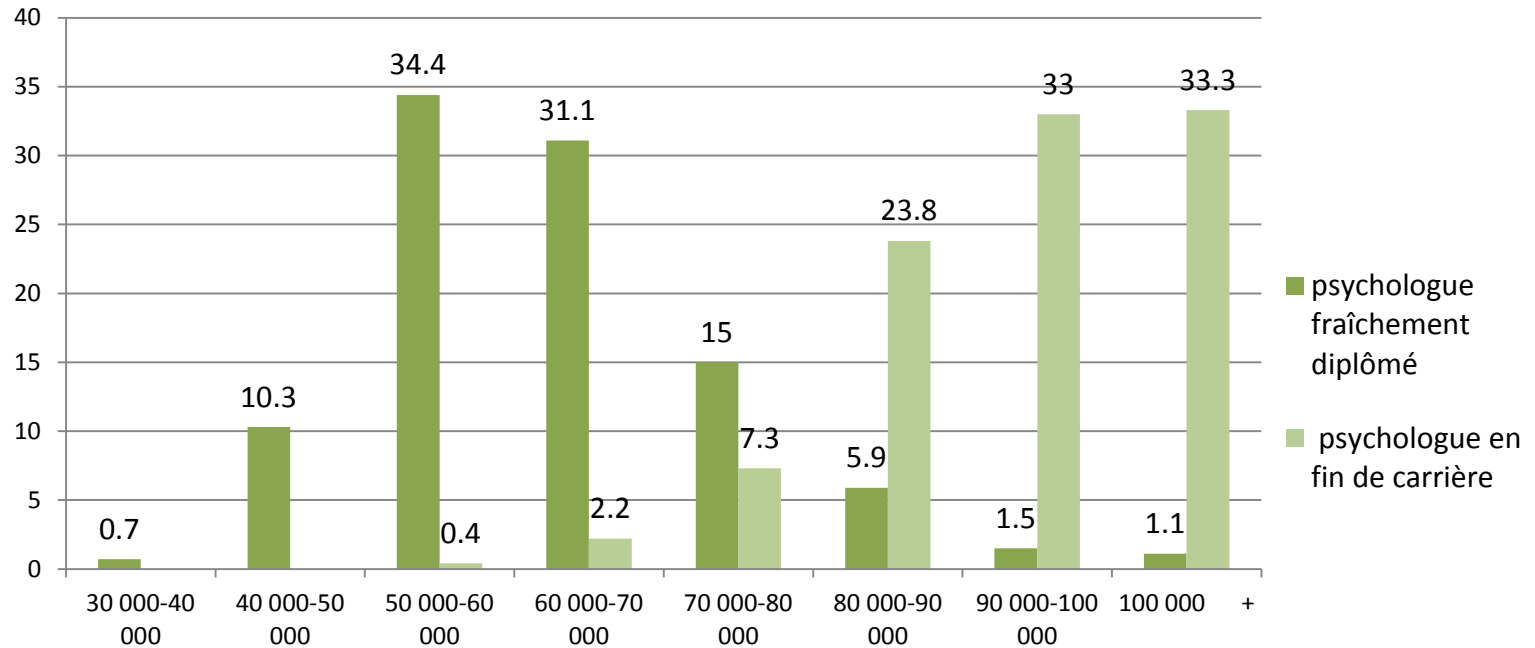


La rémunération d'un psychologue doit être au minimum de 50 000 \$ à 80 000 \$.

Les doctorants (89,0 %) croient que le salaire d'un psychologue diplômé doit commencer à plus de 50 000 \$, alors qu'un psychologue d'expérience doit avoir un salaire de plus de 80 000 \$ (90,1 %).

Ces résultats offrent un portrait réaliste des attentes des futurs psychologues envers ce que doit offrir l'employeur comme rémunération juste et équitable.

Question 38. Exprimez votre opinion face aux énoncés suivants : Selon moi, un salaire annuel raisonnable pour un psychologue fraîchement diplômé travaillant dans le réseau public québécois serait de... Selon moi, un salaire annuel raisonnable pour un psychologue en fin de carrière travaillant dans le réseau public québécois serait de... (en pourcentage selon les tranches de salaire; N = 608)

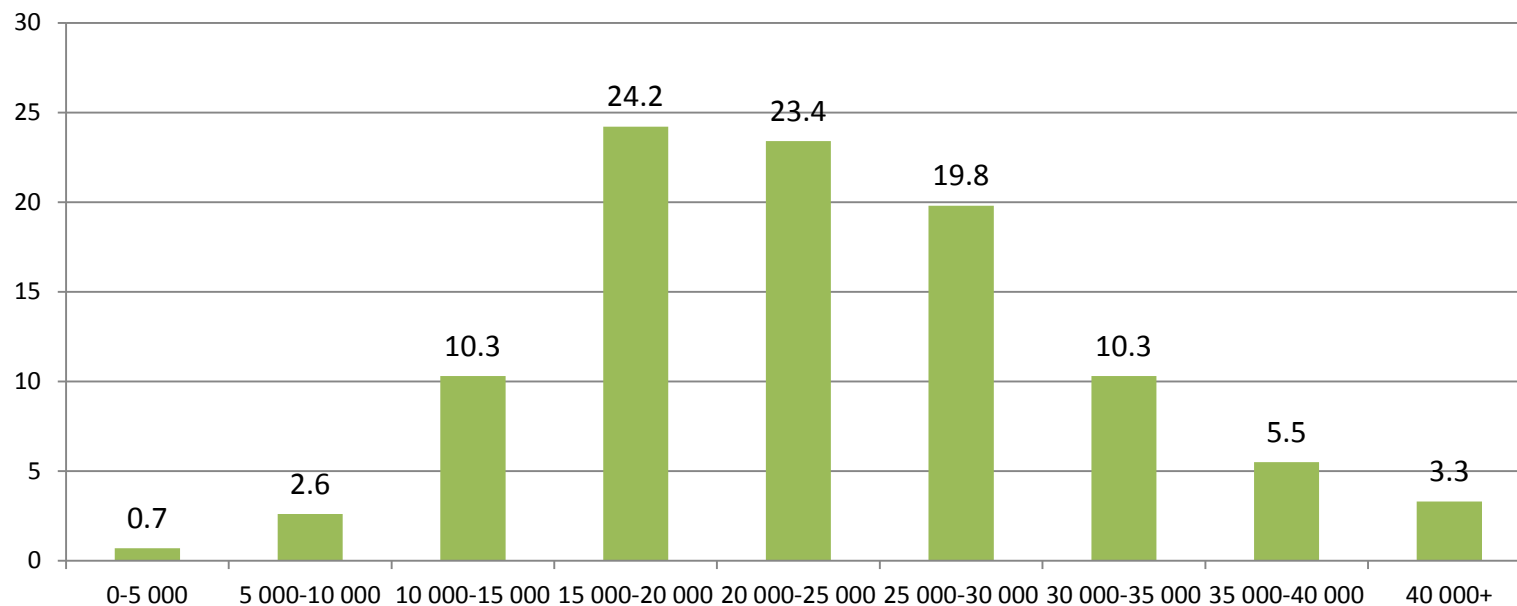


La rémunération de l'internat doit être supérieure à 20 000 \$.

La majorité des doctorants (62,3 %) estiment à plus de 20 000 dollars une rémunération raisonnable de l'internat.

Alors que 86,4 % des doctorants estiment qu'une rémunération de l'internat serait raisonnable au-dessus

Question 39. Selon vous, lequel des choix suivants serait une rémunération raisonnable pour un internat représentant un an de travail à temps plein? (en pourcentage; N = 608)



de 15 000 \$ par année de travail, seuls 13,6 % croient qu'une rémunération inférieure serait acceptable.

Ces résultats appuient les revendications de la FIDEP, qui estime une rémunération minimale à 31 856 \$ l'an (Thibaudin, 2011), ce qui pourrait être atteint progressivement.

La rémunération de l'internat et la reconnaissance du travail de l'interne inciteraient les doctorants à choisir le réseau public comme employeur.

Alors que 92,4 % des doctorants croient qu'une rémunération de l'internat les inciterait à travailler dans le réseau public québécois au terme de leurs études, seuls 7,6 % croient qu'elle n'aurait pas d'effet sur leur choix.

Les doctorants (95,3 %) seraient incités à travailler dans le réseau public si leur année d'internat était reconnue comme une année de travail. La rémunération de l'internat influencerait leur choix de milieu de pratique (90,6 %). La majorité (51,4 %) est totalement d'accord avec le fait que cela les influencerait.

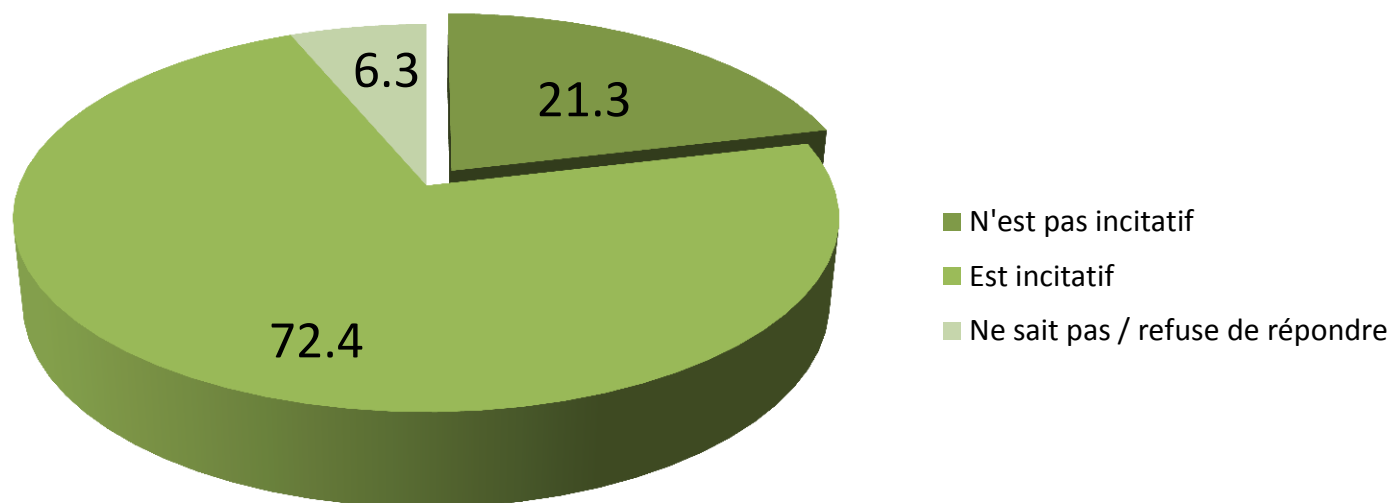
Question 40. Exprimez votre opinion face aux énoncés suivants : (en pourcentage; N = 521)

	Une rémunération de l'internat m'inciterait à travailler dans le réseau public québécois au terme de mes études.	La considération de l'année d'internat comme année de travail m'inciterait à travailler dans le réseau public québécois au terme de mes études.	Mon choix d'internat est influencé par la possibilité qu'il soit rémunéré.
Totalement désaccord	2,9	1,8	3,1
Plutôt désaccord	4,7	2,9	6,3
Moyennement d'accord	17,9	13,9	10,6
Plutôt d'accord	35,4	35,2	22,6
Totalement d'accord	33,2	39,9	51,4

Une bourse durant l'internat conditionnelle à un engagement à travailler quelques années dans le réseau public inciterait les internes à continuer à y travailler.

Près des trois quarts des doctorants (72,4 %) considèrent qu'une bourse lors de l'internat en échange d'un engagement à travailler au MSSS les

Question 41. Une bourse durant vos années d'internat conditionnelle à quelques années de travail dans le réseau public québécois vous inciterait-elle à travailler dans le réseau public? (en pourcentage; N = 554)



inciterait à y travailler. Seuls 21,3 % des répondants ne considèrent pas cette mesure suffisamment incitative.

Ces résultats appuient l'idée du groupe de travail du MSSS comme quoi une bourse aux internes les inciterait à choisir le MSSS comme employeur une fois devenus psychologues.

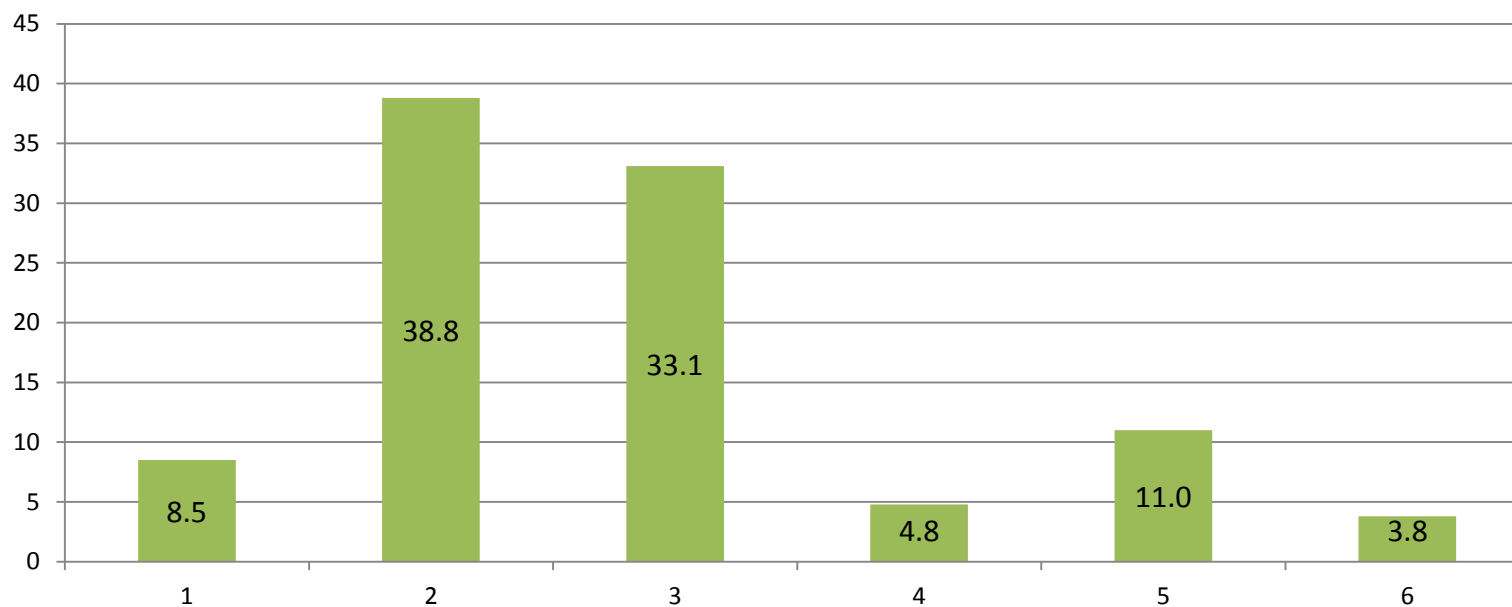
Les doctorants seraient prêts à s'engager pour plus d'un an à travailler au MSSS si elle offrait une bourse d'internat en retour.

Alors que 91,5 % des doctorants sont prêts à s'engager pour plus d'un an, seulement 8,5 % croient qu'un engagement d'un an serait acceptable.

Le nombre d'années le plus approprié selon les doctorants serait de 2 ans (38,8 %), suivi de près avec un nombre d'années de 3 ans (33,1 %).

Les résultats accréditent la thèse qu'une rémunération adéquate de l'internat encouragerait les finissants à s'engager de moyen à long terme dans le MSSS.

Question 42. Durant combien d'années seriez-vous prêt(e) à vous engager? (en pourcentage par année; N = 399)



Conclusion

La FIDEP demande depuis longtemps une rémunération juste et équitable des internes en psychologie. 72 % d'entre eux travaillent 1600 heures gratuitement alors que le reste reçoit en moyenne un salaire inférieur au salaire minimum.

Un récent rapport de l'économiste Henri Thibaudin² démontre qu'une rémunération équitable de l'internat serait de 40 000 \$, mais les doctorants sont prêts à faire des compromis et demandent au moins 20 000 \$. 93 % des doctorants sont même prêts à s'engager à travailler au MSSS pour plus d'un an afin de combler la pénurie de psychologues dans le réseau.

Notre sondage montre que les conditions salariales actuellement offertes dans le réseau public sont les principales barrières à l'attraction des futurs psychologues : 80 % des doctorants ont indiqué que les conditions salariales offertes les découragent de travailler pour le réseau public.

La rémunération des internes et la reconnaissance de la valeur des doctorants en psychologie n'ont jamais été aussi nécessaires.

² Thibaudin, H. (2011). La rémunération des internes en psychologie au Québec : montant et justifications. En ligne. <<http://www.lebrulot.info/fidep/fich/Rapporteconomiste.pdf>>